

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 20032

Numéro SIREN : 487 868 689

Nom ou dénomination : ID LOG

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2019 sous le numéro de dépôt 10476

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLÉ

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

SOPHIE LEVIEL SERVICE JURIDIQUE
162 boulevard de Fourmies
59100 Roubaix

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : ID LOG

Numéro RCS : 487 868 689

Numéro Gestion : 2006B20032

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 162 boulevard de Fourmies
59100 Roubaix

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2018

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 11/06/2019

Sous le numéro : 10476

Délivré à Lille Métropole le 25 juin 2019

Le Greffier,



(1)

BILAN - ACTIF

701501097613
DGFIP N° 2050 2019Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ID LOG		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 162 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 8 7 8 6 8 6 8 9 0 0 0 1 8		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/12/2018	N-1 31/12/2017				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	COPIE CERTIFIEE CONFORME			
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		5 111	5 111	
		Fonds commercial (1) AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	6 113 003	5 001 280	1 111 723	338 213
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	653 300	546 669	106 631	105 679
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				164 880
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV	1 380 348		1 380 348	1 006 218
		Créances rattachées à des participations BB	BC				
		Autres titres immobilisés BD	BE				
		Prêts BF	BG				
		Autres immobilisations financières* BH	BI	353 251		353 251	353 251
	TOTAL (II) BJ		BK	8 505 015	5 553 061	2 951 953	1 968 242
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	110 950		110 950	108 978
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	1 995 573		1 995 573	2 017 984
		Autres créances (3) BZ	CA	2 114 279		2 114 279	1 547 796
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
Disponibilités CF		CG	9 941		9 941	10 457	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	411 878		411 878	401 696	
	TOTAL (III) CJ	CK	4 642 622		4 642 622	4 086 912	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	13 147 638	5 553 061	7 594 576	6 055 155	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG				Néant ☐ *			
				Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 630 176 ...)			DA	1 630 176	1 630 176	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	7	7	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	5 875	4 319	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	56 347	56 347	
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 052 716	1 556	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK		4	
	TOTAL (I)			DL	2 745 121	1 692 409	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
		Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	45 332	20 332	
	Provisions pour charges			DQ	84 992	76 004	
	TOTAL (III)			DR	130 325	96 337	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	474 417	310 726	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 525 464	2 126 956	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 049 914	1 176 359	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	2 005		
	Autres dettes			EA	667 326	652 365	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	4 719 129	4 266 408		
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	7 594 576	6 055 155		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
			Ecart de réévaluation libre	ID			
			Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 719 129	4 266 408	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ID LOG							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	18 584 257	FH		FI	18 584 257	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	18 584 257	FK		FL	18 584 257	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	20 545	
	Autres produits (1) (11)					FQ	189	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	18 604 992	18 723 417
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	(190)
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(1 972)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	12 287 453
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	645 908
	Salaires et traitements*						FY	3 483 173
	Charges sociales (10)						FZ	1 272 382
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	161 242	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC		
	Autres charges (12)						GD	33 988
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	27
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	17 882 204
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GG	722 787	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GH	275 957	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	65 403	
	Différences positives de change					GM	13 164	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN	374 130	
	Total des produits financiers (V)					GO	56 756	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP	21 247	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ	496 289	
	Différences négatives de change					GR	94 680	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS	80 305	
	Total des charges financières (VI)					GT	20 131	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	174 985	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	321 304	
						GW	(265 169)	
							1 044 092	
							10 787	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	1 500		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	4	578	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	1 504	578	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		15 810	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		15 810	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)													
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HI	1 504	(15 231)	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HJ			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HK	(7 120)	(6 000)	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HL	19 102 786	18 758 407	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HM	18 050 070	18 756 851	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HN	1 052 716	1 556	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HO			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								IG			
		- Crédit-bail immobilier								HP			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IH			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IJ	65 403		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								IK	80 305	20 131	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								HX			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RC			
	(9)	Dont transferts de charges								RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								AI	20 545	63 779	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6								A4			
	(13)	obligatoires A9											
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
	Reprise amortissement dérogatoire										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Annulation chèque sur amendes jamais débité											4	
											1 500		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

ID LOG SAS

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2018
Montants exprimés en EUR**

Table des matières

1	Faits caractéristiques	2
1.1	Evènements principaux de l'exercice	2
1.2	Evènements post-clôture	2
2	Principes, règles et méthodes comptables	3
3	Informations relatives au bilan	4
3.1	ACTIF	4
3.1.1	Tableau des immobilisations	4
3.1.2	Tableau des amortissements	4
3.1.3	Immobilisations incorporelles	4
3.1.4	Immobilisations corporelles	4
3.1.5	Immobilisations financières	5
3.1.6	Stocks	6
3.1.7	Créances	7
3.1.8	Valeurs mobilières et disponibilités	7
3.1.9	Comptes de régularisation	7
3.1.10	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	7
3.2	PASSIF	8
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	8
3.2.2	Capital	8
3.2.3	Provisions pour risques et charges	8
3.2.4	Dettes financières	9
3.2.5	Autres dettes	10
3.2.6	Comptes de régularisation	10
4	Informations relatives au compte de résultat	11
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	11
4.2	Résultat financier	11
4.3	Résultat exceptionnel	12
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	12
4.4.1	CICE	12
4.4.2	Transfert de charges	12
4.4.3	Impôt sur les bénéfices	12
5	Autres informations	14
5.1	Engagements financiers	14
5.1.1	Autres engagements	14
5.2	Effectif moyen	14
5.3	Engagement formation au titre du CPF	14
5.4	Rémunération des dirigeants	14

1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Nomination d'un nouveau représentant permanent d'IG GROUP – Décision du 05/12/2018

Monsieur Cédric DARDENNE a été nommé comme représentant permanent du Président à compter du 05/12/2018 pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de la décision annuelle appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020.

1.2 Evénements post-clôture

Néant

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 *Evaluation*

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux baux qui figurent à l'actif.

3.1.3.2 *Amortissement*

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	3 ans	Linéaire	12 mois

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.3.3 *Dépréciation des immobilisations incorporelles*

Néant

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 *Evaluation*

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	4 à 5 ans	Deg. ou linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
France							
ID KIDS LOGISTICS 2	980	100%	975	975		11 983	372
ID KIDS LOGISTICS 3	460	100%	405	405		3 350	132
International							
Total			1 380	1 380	-		

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Les créances rattachées à des participations sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant de la provision	% de dépréciation
ID KIDS LOGISTICS 2		0%
ID KIDS LOGISTICS 3		0%
Total		

3.1.5.3 Créances immobilisées

Néant

3.1.6 Stocks

3.1.6.1 Etat des stocks

Montants exprimés en
milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2018	Dépréciation 2018	Valeur nette 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2017
Produits finis			-	
Transit			-	
Matières premières et fournitures	111		111	109
Total	111	-	111	109

3.1.6.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.6.3 Dépréciation des stocks

Néant

3.1.7 Créances

3.1.7.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.7.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.7.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	68
Avoirs à recevoir	23
Autres produits à recevoir	410
Total	501

3.1.8 Valeurs mobilières et disponibilités

Néant

3.1.9 Comptes de régularisation

3.1.9.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	392
Charges locatives	
Autres charges constatées d'avance	20
Total	412

3.1.10 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Néant

3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en euros

	Ouverture 2018	Affectation Résultat 2017	Résultat 2018	Augmentation de Capital	Diminution de Capital	Provisions réglementées	Clôture 2018
Capital social	1 630 176						1 630 176
Primes et réserves	60 673	1 556					62 229
Report à nouveau							
Résultat	1 556	-1 556	1 052 717				1 052 717
Provisions réglementées	5					-5	
Total	1 692 410	0	1 052 717			-5	2 745 122

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 203 772 actions d'une valeur nominale de 8 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	203 772	1 630 176
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	203 772	1 630 176

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société ID LOG SAS est consolidée au sein du groupe ID Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Ouverture 2018	Dotations	Reprises	Autres	Clôture 2018
Prud'hommes	20	25			45
Litiges juridiques					-
Fidélité					-
Stocks					-
Indemnité départ en retraite	76	9			85
Change					-
Résiduels filiales					-
Retour sur ventes					-
Provision pour impôt					-
Autres					-
Total	96	34	-	-	130

2.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 85 k€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges, calculé conformément à la méthode préférentielle prévue dans la recommandation ANC n°2013-02.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	1,61%	Taux de marché au 31/10/2018, fondé sur les obligations d'entreprise de 1ère catégorie (1,41% en n-1)
Taux de progression des salaires	2,5%	Idem n-1
Taux de charges sociales	45%	Idem n-1
Table de mortalité	INSEE	
Table de turn-over		Propre à l'entreprise

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent principalement de :

- Compte courant ID KIDS LOGISTICS2 153 k€
- Compte courant IDVALEUR 322 k€

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes auprès des etab. de crédit	
Dettes financières	
Dettes fournisseurs	899
Avoir à établir	191
Dettes sociales	823
Dettes fiscales	227
Total	2 140

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatés d'avance

Néant

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises			-
Production vendue de services	18 584		18 584
Production vendue de biens			-
Total	18 584	-	18 584

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dividendes perçus	-
Intérêts des comptes courants	65
Reprise provision risque de change n-1	374
Gains de change	57
Autres	
Sous-total Produits financiers	496
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	-95
Intérêts des comptes courants	-80
Provision pour risque de change	
Pertes de change	
Autres	
Sous-total Charges financières	- 175
Résultat financier	321

4.3 Résultat exceptionnel*Montants exprimés en milliers d'euros*

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
Reprises sur amort. Dérogatoire	
Autres	2
Sous-total Produits exceptionnels	2
Charges exceptionnelles	
Pénalités & amendes	
Autres	
Sous-total Charges exceptionnelles	0
Résultat exceptionnel	2

4.4 Autres informations sur le compte de résultat**4.4.1 CICE**

La société ID LOG SAS a bénéficié au cours de l'exercice 2018 du CICE pour un montant de 165 284,37 €.

Ce montant a été comptabilisé en déduction des charges de personnel, et a permis de financer partiellement les dépenses d'investissement.

4.4.2 Transfert de charges*Montants exprimés en milliers d'euros*

Nature	Montant
Frais de personnel	21
Total	21

4.4.3 Impôt sur les bénéfices

La société IDLOG SAS est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SA depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	879	165	1 044
Exceptionnel	2		2
Participation	-		-
Crédit d'impôt		7	7
Total	881	172	1 053

Le montant de l'impôt dû a été diminué du montant du CICE comptabilisé en déduction des charges de personnel

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

Néant

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

Néant

5.1.1.2 Engagements donnés

Néant

5.1.1.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	19
Agents de maîtrise et Techniciens	40
Employés	74
Ouvriers	
Total	134

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agréé.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

ID LOG
Société par actions simplifiée
au capital de 1.630.176 euros
162 Bd de Fourmies - 59100 ROUBAIX
487.868.689 RCS LILLE METROPOLE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 3 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf
Le quatre juin à midi
A son siège social

[...]

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'il lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1 052 716 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associé unique, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, prend acte de l'absence de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ce premier exercice social.

Décision adoptée.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 1 052 716 euros comme suit :

A la réserve légale	157 142 €
<i>Pour la porter de 5 875 € à 163 017 €</i>	
Aux autres réserves	895 574 €
<i>Pour les porter de 56 347 € à 951 921 €</i>	
Total affecté :	1 052 716 €

CICE

La société ID LOG SAS a bénéficié au cours de l'exercice 2018 du CICE pour un montant de 165 284,37 €.

Ce montant a été comptabilisé en déduction des charges de personnel, et a permis de financer partiellement les dépenses d'investissement.

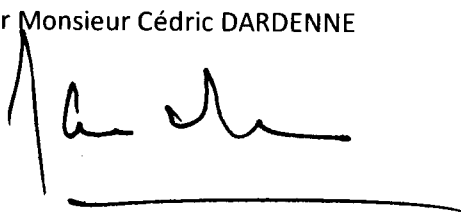
Rappel des dividendes distribués

L'associé unique, prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, depuis la constitution de la société.

Décision adoptée.

[...]

Pour Extrait Certifié Conforme
Le Président
La société ID GROUP
Représentée par Monsieur Cédric DARDENNE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Dardenne', written over a horizontal line.

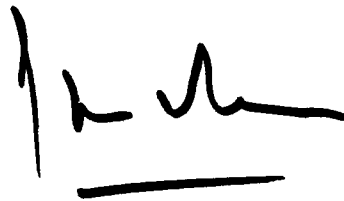
COPIE

ID LOG

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line followed by a series of loops and a horizontal line at the end.



COPIE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'Associé unique
ID LOG
162 Boulevard De Fourmies
59100 Roubaix

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ID LOG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, Bâtiment ONIX 594 Avenue Willy Brandt, 59777 EURALILLE
Téléphone: +33 (0)3 20 12 49 00, Fax: +33 (0)3 20 12 49 49, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

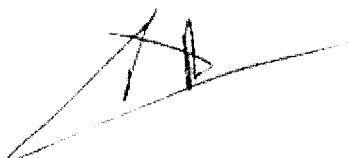
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 24 mai 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Philippe Aerts

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ID LOG		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise 162 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 4 8 7 8 6 8 6 8 9 0 0 0 1 8		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le, 31122018						
		N-1 31122017						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 111	5 111		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	6 113 003	5 001 280	1 111 723	338 213
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	653 300	546 669	106 631	105 679
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				164 880
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	1 380 348		1 380 348	1 006 218
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	353 251		353 251	353 251
TOTAL (II)		BJ	BK	8 505 015	5 553 061	2 951 953	1 968 242	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	110 950		110 950	108 978
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 995 573		1 995 573	2 017 984
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 114 279		2 114 279	1 547 796
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	9 941		9 941	10 457
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	411 878		411 878	401 696
TOTAL (III)		CJ	CK	4 642 622		4 642 622	4 086 912	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	13 147 638	5 553 061	7 594 576	6 055 155	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *								
Immobilisations :								
Stocks :								
Créances :								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG				Néant ☐		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 630 176 ...)			DA	1 630 176	1 630 176
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	7	7
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	5 875	4 319
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	56 347	56 347
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 052 716	1 556
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		4
	TOTAL (I)			DL	2 745 121	1 692 409
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	45 332	20 332
	Provisions pour charges			DQ	84 992	76 004
	TOTAL (III)			DR	130 325	96 337
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	474 417	310 726
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 525 464	2 126 956
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 049 914	1 176 359
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	2 005	
	Autres dettes			EA	667 326	652 365
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	4 719 129	4 266 408	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	7 594 576	6 055 155	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 719 129
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ID LOG								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	18 584 257	FH		FI	18 584 257	18 657 234	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	18 584 257	FK		FL	18 584 257	18 657 234	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	20 545	66 180	
	Autres produits (1) (11)					FQ	189	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	18 604 992	18 723 417
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		(190)
Variation de stock (marchandises)*						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(1 972)	(21 809)	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	12 287 453	12 836 153	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	645 908	628 028	
Salaires et traitements*						FY	3 483 173	3 690 467	
Charges sociales (10)						FZ	1 272 382	1 201 572	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	161 242	104 907
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	33 988	8 326	
Autres charges (12)						GE	27	3	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	17 882 204	18 447 460	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	722 787	275 957	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	65 403	13 164	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	374 130		
	Différences positives de change					GN	56 756	21 247	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	496 289	34 411	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	94 680	279 450	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	80 305	20 131	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	174 985	299 581	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	321 304	(265 169)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 044 092	10 787	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	1 500		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	4	578	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	1 504	578	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE		15 810	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH		15 810	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	1 504	(15 231)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(7 120)	(6 000)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	19 102 786	18 758 407	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	18 050 070	18 756 851	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 052 716	1 556	
REVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	65 403		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	80 305	20 131	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								IX			
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)							RC			
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)							RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	20 545	63 779	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :											
Reprise amortissement dérogatoire										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Annulation chèque sur amendes jamais débité											4		
											1 500		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	5 111	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	5 202 585	KT		KU	910 417	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	203 977	KW		KX	1 985	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	424 037	LC		LD	23 300	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK	164 880	LL		LM			
	TOTAL III				LN	5 995 480	LO		LP	935 703		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8H		8I		
		Autres participations				8U	1 285 668	8V		8W	94 680	
		Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	353 251	IU		IV				
TOTAL IV				LQ	1 638 919	LR		LS	94 680			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	7 639 512	OH		OJ	1 030 383			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		1		2		3		4			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	5 111	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		NK	6 113 003	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU		MM		MN	205 962	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	447 338	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		NZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC	164 880	ND		NE		NF		
	TOTAL III		IV	164 880	NG		NH	6 766 304	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations		I0		0X		0Y	1 380 348	0Z	
		Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	353 251	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 733 599	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		M	164 880	0K		0L	8 505 015	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG		PH	
Terrains				PI	PJ	PK		PL	
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO		PQ	
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV	PW	PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD	QE	QF		QG	
	Matériel de transport			QH	QI	QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	QM	QN		QO	
	Emballages récupérables et divers			QP	QR	QS		QT	
TOTAL III				QU	QV	QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	ØP	ØQ		ØR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS ID LOG**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	JT	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	JU	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	JV	TE	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	JX	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	JY	TP	TQ	TR
	TOTAL I	JZ	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	- d'exploitation	UE	UF	UH	UI
	- financières	UG	UH	UI	UI
	- exceptionnelles	IJ	UK	UK	UK
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ID LOG										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	353 251	UV	353 251	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	1 995 573		1 995 573						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (indiquer le montant))	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY	33 455		33 455						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	209		209						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	337 772		337 772					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	409 565		409 565					
	Groupe et associés (2)	VC	1 310 294		1 310 294						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	22 981		22 981						
	Charges constatées d'avance	VS	411 878		411 878						
	TOTALUX		VT	4 874 981	VU	4 874 981	VV				
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 525 464		2 525 464						
Personnel et comptes rattachés		8C	443 356		443 356						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	379 823		379 823						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	205 819		205 819						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	20 914		20 914						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 005		2 005						
Groupe et associés (2)		VI	474 417		474 417						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	667 326		667 326						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX		VY	4 719 129	VZ	4 719 129						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



ID LOG SAS

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2018
Montants exprimés en EUR**

Table des matières

1	Faits caractéristiques	2
1.1	Evénements principaux de l'exercice	2
1.2	Evénements post-clôture	2
2	Principes, règles et méthodes comptables	3
3	Informations relatives au bilan	4
3.1	ACTIF	4
3.1.1	Tableau des immobilisations	4
3.1.2	Tableau des amortissements	4
3.1.3	Immobilisations incorporelles	4
3.1.4	Immobilisations corporelles	4
3.1.5	Immobilisations financières	5
3.1.6	Stocks	6
3.1.7	Créances	7
3.1.8	Valeurs mobilières et disponibilités	7
3.1.9	Comptes de régularisation	7
3.1.10	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	7
3.2	PASSIF	8
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	8
3.2.2	Capital	8
3.2.3	Provisions pour risques et charges	8
3.2.4	Dettes financières	9
3.2.5	Autres dettes	10
3.2.6	Comptes de régularisation	10
4	Informations relatives au compte de résultat	11
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	11
4.2	Résultat financier	11
4.3	Résultat exceptionnel	12
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	12
4.4.1	CICE	12
4.4.2	Transfert de charges	12
4.4.3	Impôt sur les bénéfices	12
5	Autres informations	14
5.1	Engagements financiers	14
5.1.1	Autres engagements	14
5.2	Effectif moyen	14
5.3	Engagement formation au titre du CPF	14
5.4	Rémunération des dirigeants	14

1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Nomination d'un nouveau représentant permanent d'IG GROUP – Décision du 05/12/2018
Monsieur Cédric DARDENNE a été nommé comme représentant permanent du Président à compter du 05/12/2018 pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de la décision annuelle appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020.

1.2 Evénements post-clôture

Néant

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 *Evaluation*

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux baux qui figurent à l'actif.

3.1.3.2 *Amortissement*

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	3 ans	Linéaire	12 mois

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.3.3 *Dépréciation des immobilisations incorporelles*

Néant

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 *Evaluation*

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
Installations générales, agencements	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	4 à 5 ans	Deg. ou linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
France							
ID KIDS LOGISTICS 2	980	100%	975	975		11 983	372
ID KIDS LOGISTICS 3	460	100%	405	405		3 350	132
International							
Total			1 380	1 380	-		

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Les créances rattachées à des participations sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant de la provision	% de dépréciation
ID KIDS LOGISTICS 2		0%
ID KIDS LOGISTICS 3		0%
Total		

3.1.5.3 Créances immobilisées

Néant

3.1.6 Stocks

3.1.6.1 Etat des stocks

*Montants exprimés en
milliers d'euros*

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2018	Dépréciation 2018	Valeur nette 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2017
Produits finis			-	
Transit			-	
Matières premières et fournitures	111		111	109
Total	111	-	111	109

3.1.6.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.6.3 Dépréciation des stocks

Néant

3.1.7 Créances

3.1.7.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.7.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.7.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	68
Avoirs à recevoir	23
Autres produits à recevoir	410
Total	501

3.1.8 Valeurs mobilières et disponibilités

Néant

3.1.9 Comptes de régularisation

3.1.9.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	392
Charges locatives	
Autres charges constatées d'avance	20
Total	412

3.1.10 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Néant

3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en euros

	Ouverture 2018	Affectation Résultat 2017	Résultat 2018	Augmentation de Capital	Diminution de Capital	Provisions réglementées	Clôture 2018
Capital social	1 630 176						1 630 176
Primes et réserves	60 673	1 556					62 229
Report à nouveau							
Résultat	1 556	-1 556	1 052 717				1 052 717
Provisions réglementées	5					-5	
Total	1 692 410	0	1 052 717			-5	2 745 122

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 203 772 actions d'une valeur nominale de 8 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	203 772	1 630 176
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	203 772	1 630 176

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société ID LOG SAS est consolidée au sein du groupe ID Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Ouverture 2018	Dotations	Reprises	Autres	Clôture 2018
Prud'hommes	20	25			45
Litiges juridiques					-
Fidélité					-
Stocks					-
Indemnité départ en retraite	76	9			85
Change					-
Résiduels filiales					-
Retour sur ventes					-
Provision pour impôt					-
Autres					-
Total	96	34	-	-	130

2.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 85 k€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges, calculé conformément à la méthode préférentielle prévue dans la recommandation ANC n°2013-02.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	1,61%	Taux de marché au 31/10/2018, fondé sur les obligations d'entreprise de 1ère catégorie (1,41% en n-1)
Taux de progression des salaires	2,5%	Idem n-1
Taux de charges sociales	45%	Idem n-1
Table de mortalité	INSEE	
Table de turn-over		Propre à l'entreprise

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent principalement de :

- Compte courant ID KIDS LOGISTICS2 153 k€
- Compte courant IDVALEUR 322 k€

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes auprès des etab. de crédit	
Dettes financières	
Dettes fournisseurs	899
Avoir à établir	191
Dettes sociales	823
Dettes fiscales	227
Total	2 140

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatés d'avance

Néant

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises			-
Production vendue de services	18 584		18 584
Production vendue de biens			-
Total	18 584	-	18 584

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dividendes perçus	-
Intérêts des comptes courants	65
Reprise provision risque de change n-1	374
Gains de change	57
Autres	
Sous-total Produits financiers	496
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	-95
Intérêts des comptes courants	-80
Provision pour risque de change	
Pertes de change	
Autres	
Sous-total Charges financières	- 175
Résultat financier	321

4.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
Reprises sur amort. Dérogatoire	
Autres	2
Sous-total Produits exceptionnels	2
Charges exceptionnelles	
Pénalités & amendes	
Autres	
Sous-total Charges exceptionnelles	0
Résultat exceptionnel	2

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 CICE

La société ID LOG SAS a bénéficié au cours de l'exercice 2018 du CICE pour un montant de 165 284,37 €.

Ce montant a été comptabilisé en déduction des charges de personnel, et a permis de financer partiellement les dépenses d'investissement.

4.4.2 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Frais de personnel	21
Total	21

4.4.3 Impôt sur les bénéfices

La société IDLOG SAS est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SA depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	879	165	1 044
Exceptionnel	2		2
Participation	-		-
Crédit d'impôt		7	7
Total	881	172	1 053

Le montant de l'impôt dû a été diminué du montant du CICE comptabilisé en déduction des charges de personnel

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

Néant

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

Néant

5.1.1.2 Engagements donnés

Néant

5.1.1.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	19
Agents de maîtrise et Techniciens	40
Employés	74
Ouvriers	
Total	134

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agréé.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

